

MAIRIE
DE
F O U R Q U E S
66300

Téléphone: 04 68 38 80 41
e-mail : mairie.fourques66@orange.fr

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL
DU MERCREDI 15 JUILLET 2020**

Le Conseil Municipal s'est réuni en date du Mercredi 15 juillet à 20h00 au Foyer Rural

Présents : Fabienne SEVILLA, Chantal DELGADO, Jacqueline LOPEZ, Antoine MELGAR, Pascale DOUTRES, Jérôme SARTRE, Mallory CAIZERGUES, Luc DEVEZE, Anaïs ANSELMO, Lionel TEBALDINI, Gisèle FOURQUET, Éric CAMA et Christine COULBAUT.

Absents excusés : Sylvain GUILLOU , Thierry GABRIEL

Procuration : Sylvain GUILLOU à Fabienne SEVILLA ; Thierry GABRIEL à Jacqueline LOPEZ

Madame le Maire ouvre la séance.

Lionel TEBALDINI est élu secrétaire de séance.

Le Conseil municipal approuve le compte rendu de la séance du 24 juin 2020.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE-EXERCICE 2019

Madame le Maire donne la parole à Mme Jacqueline LOPEZ, adjointe aux Finances.

Mme Jacqueline Lopez présente les comptes administratifs 2019.

La section de fonctionnement présente un montant des recettes de 822 978.69 €

Le montant des dépenses de fonctionnement s'élèvent à 612 893.52 €.

La section d'investissement présente un montant des recettes de 1 266 529.98 €

Le montant des dépenses d'investissement s'élèvent à 362 914.83 €.

Madame le Maire quitte la salle pour que l'assemblée puisse procéder au vote et laisse la présidence à Mme Jacqueline LOPEZ.

Après avoir ouï l'exposé et en avoir valablement délibéré, le Conseil Municipal décide l'unanimité des membres présents ou représentés d'approuver le compte administratif communal 2019.

Madame le Maire rejoint l'assemblée et reprend la présidence

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2019 dressés par M. Christian ALIU, receveur

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2019,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1. Statuant sur l'ensemble des opérations effectués du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
2. Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
3. Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

DELIBERATION D'AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2019

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Fabienne SEVILLA, Maire
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2019 ce jour ;
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 ;
Constatant et considérant les résultats 2019 et les résultats cumulés comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES	822 978.69 €	1 266 529.98 € (dont cpte 1068)
DEPENSES	612 893.52 €	362 914.83 €
R001		150 301.52 €
R002	80 000 €	
RESULTAT 2019	290 085.17 €	1 053 916.67 €

Décide de l'affectation des résultats comme suit :

SECTIONS	RESULTATS	AFFECTATION		
		R001	R002	R 1068
Exploitation	290 085.17 €			290 085.17 €
Investissement	1 053 916.17 €	1 053 916.67 €		

VOTE DU BUDGET 2020

Madame le Maire laisse la parole à Mme Jacqueline LOPEZ pour la présentation du budget 2020 élaboré en commission des finances.

Mme Jacqueline Lopez détaille les chapitres en dépenses et en recettes de la section de fonctionnement comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Ch. 011 Charges à caractère général	238 200 €
Ch. 012 Charges de personnel et frais assimilés	376 650 €
Ch. 022 Dépenses imprévues	30 100 €
Ch. 023 Virement à la section d'investissement	25 000 €
Ch. 65 Autres charges de gestion courante	102 649 €
Ch. 66 Charges financières	26 800 €
TOTAL	799 399 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Ch. 70 Ventes de produits fabriqués, prestations de services, march	55 500 €
Ch. 73 Impôts et taxes	455 729 €
Ch. 74 Dotations et participations	260 318 €
Ch. 75 Autres produits de gestion courante	26 850 €
Ch. 76 Produits financiers	2 €
Ch. 77 Produits exceptionnels	1 000 €
TOTAL	799 399 €

Elle présente ensuite les opérations d'investissements prévues ainsi que les recettes notifiées.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
<i>Ch. 020 Dépenses imprévues</i>	46 000 €
<i>Ch. 16 Emprunts et dettes assimilées</i>	53 446,52 €
<i>Opération non individualisée</i>	34 040 €
<i>Op. 036 Ecoles</i>	2 590 105 €
<i>Op. 044 Matériels Divers</i>	7 403,48 €
<i>Op. 050 Bâtiments Communaux</i>	10 000 €
<i>Op. 10003 Aménagement Village</i>	39 223 €
<i>Op. 2020 Budget participatif</i>	20 000 €
<i>Op. 2030 Création Site Internet</i>	4 000 €
TOTAL	2 804 218 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
<i>Op. OPFI Opération financière</i>	1 422 384,34 €
<i>Op. 036 Ecoles</i>	1 377 333,66 €
<i>Op. 050 Bâtiments Communaux</i>	4 500 €
TOTAL	2 804 218 €

Mme Jacqueline LOPEZ précise que le financement de l'école nécessite un autre emprunt de 855 023,66 € car le projet ne bénéficie pas pour le moment de subvention suffisante pour assurer son financement.

Le conseil municipal adopte le budget 2020 à l'unanimité : pour la section de fonctionnement au niveau des chapitres et pour la section d'investissement au niveau des opérations.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE –C.C.A.S. DESIGNATION DE QUATRE MEMBRES POUR SIEGER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Madame le Maire rappelle au conseil municipal la délibération en date du 03 juin 2020, fixant la composition du C.C.A.S.

Elle rappelle que les membres issus du conseil municipal doivent être au nombre de 4.

Elle invite ensuite le conseil à procéder, au scrutin de liste, à la représentation proportionnelle, au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel, à bulletin secret, à l'élection de quatre membres pris parmi le conseil municipal.

Présentent leur candidature :

Fabienne SEVILLA, Pascale DOUTRES, Eric CAMA, Anaïs ANSELMO

Nombre de conseillers municipaux à élire	4
Liste en présence	1
Votants	15
Exprimés	15

Ont obtenu 15 voix et sont élus pour siéger au conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Fourques : **Fabienne SEVILLA, Pascale DOUTRES, Eric CAMA, Anaïs ANSELMO**

LISTE DES MEMBRES PROPOSES POUR CONSTITUER LA COMMISSION DES IMPOTS

COUVERT	Brigitte	1 bis rue St Sébastien	66300 FOURQUES
BERTRAND	Marcel	Impasse des jardins	66300 FOURQUES
BLANC	Marcel	Place de la mairie	66300 FOURQUES
GRAU	Claude	Rue des genets	66300 FOURQUES
RUIZ	Denis	30 avenue du Vallespir	66300 FOURQUES
MAURAN	Patrick	Au village	66300 MONTAURIOL
FERNANDEZ	Christine	Rue de la côte Vermeille	66300 FOURQUES
LAIB	Nathalie	Le chateau	66300 FOURQUES
FILLEBEEN	Francis	12 rue des carignans	66300 FOURQUES
MANGUINE	Nicole	rue de la côte Vermeille	66300 FOURQUES
IDIR	André	Rue des muscats	66300 FOURQUES
PEYTAVI	Jeanne	Rue des Albères	66300 FOURQUES
ERRERA	Victor	2 Lot le Réart	66300 FOURQUES
PENAS	Patricia	Rue des lavandes	66300 FOURQUES
BOSCH	Christophe	Rue d'éole	66300 FOURQUES
MOLLFULLEDA	Francis	Avenue du Canigou	66300 FOURQUES
PACOUIL	Louis	14 avenue du Canigou	66300 FOURQUES
BOGUE	Laurent	9 rue des carignans	66300 FOURQUES
COMBET	Anne	4 chemin de l'Aramon	66300 FOURQUES
PAYROU	Thierry	2 Place cellera	66300 SAINTE COLOMBE DE LA COMMANDERIE
PARAIRE	Henri	Rue des jardins	66300 FOURQUES
COLOM	Louis	12 rue des lavandes	66300 FOURQUES
ESTEVE	Grégory	Rue des chasselas	66300 FOURQUES
MERCADER	Hervé	Rue de Catalogne	66300 FOURQUES

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de Madame le Maire et en avoir délibéré valablement à l'unanimité des membres présents, valide la liste proposée ci-dessus.

NOMINATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

Madame le Maire expose au conseil municipal les faits suivants :

La professionnalisation des armées et la suppression de la conscription ont conduit à reformuler les liens entre la société française et sa défense.

Suite à la circulaire ministérielle du 26 octobre 2001, le conseil municipal doit désigner un correspondant défense dont le rôle consistera à être l'interlocuteur privilégié des autorités militaires du département et de la région, notamment à l'occasion de l'organisation d'exercices et de certaines manifestations.

Après avoir ouï l'exposé du Maire, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, désigne Madame Chantal DELGADO, Adjointe, en charge des questions de défense.

NOMINATION D'UN CORRESPONDANT SECURITE ROUTIERE

Madame le Maire expose au conseil municipal les faits suivants :

Afin de développer une politique permettant de sensibiliser les habitants à la sécurité routière, il convient de désigner un correspondant à cet effet.

Après avoir ouï l'exposé du Maire, le conseil municipal à l'unanimité des membres désigne Mme Fabienne SEVILLA en charge des questions liées à la sécurité routière.

QUESTIONS DIVERSES

- M. TEBALDINI demande un compte rendu verbal de la réunion avec Eléments. Mme le Maire et Mme Jacqueline LOPEZ indiquent qu'elles ont reçu avec l'avocat de la commune la société Eléments pour leur signifier l'opposition du conseil municipal au projet éolien. La société a proposé de faire une présentation et s'est engagée à revenir vers la commune pour dresser un état des lieux des démarches entreprises auprès des institutions.
- Madame Gisèle FOURQUET fait part des informations qu'elle a recueillies auprès de Cinémaginaire, le cinéma en plein air. Le coût est de 1500 €. Le conseil municipal décide de proposer cette animation à Fourc'Anim sachant que la période COVID rend difficile les animations y compris de plein air.
- Madame le Maire rappelle aux conseillers qui peuvent être présents la venue de M. le Sous Préfet le 20 juillet à 9h00.

Le conseil municipal propose de lui présenter 3 pôles essentiels : la maison DUNIACH qui menace ruine, afin de connaître de quelle façon l'Etat peut aider la commune dans ce dossier urgent, la construction du groupe scolaire qui nécessite un financement plus important que prévu, et le Foyer Rural.

La séance est close à 22h45

Madame le Maire
Fabienne SEVILLA

Le secrétaire de séance,
Lionel TEBALDINI